



Création d'ELISAN
28 janvier 2008 - Comité des régions
Mot d'introduction
10h30-12h30

Monsieur le président du Comité des Régions,

Madame la représentante du Parlement européen,

Messieurs les Députés européens,

Monsieur le conseiller aux affaires sociales de la région Veneto

Mesdames Messieurs les élus et représentants de réseaux Européens, de représentations de vos pays auprès de Bruxelles,

- Après plusieurs mois de travail et d'échanges, nous y sommes donc parvenus... ! Depuis quelque temps **déjà**, ELISAN avait **dépassé le stade du concept** en réunissant de nombreuses collectivités locales, et certains de leurs partenaires, favorables à l'idée de promouvoir l'action sociale de proximité dans le débat européen. L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale que je préside - et qui regroupe 6000 collectivités locales, et plus de 40 millions d'habitants en France - s'est engagée depuis plusieurs années dans le projet européen. Mais seuls, nous ne pouvions pas répondre aux défis d'une Europe plus sociale... C'est ainsi qu'est née ELISAN.
- Depuis, ELISAN a fait du chemin. Le réseau bénéficie à ce jour du soutien de **763 villes en Europe** (sans compter les villes de Grèce et d'Espagne qui nous ont rejoint vendredi dernier...), ce qui représente **13,7 millions de citoyens européens**. Nous n'en attendions pas moins pour un début... Ceci dit, nous espérons faire encore mieux dans les semaines et les mois à venir !
- Aussi, permettez-moi de prendre quelques minutes pour remercier ceux qui ont cru à l'avenir de cette idée et qui nous ont accompagnés pour la concrétiser.

Seul le prononcé fait foi

- Je **remercie** tout d'abord vivement **Michel DELEBARRE** et le **Comité des régions** pour leur accueil mais aussi pour leur soutien dans notre démarche de création du premier réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale.
- Tous mes remerciements également à Monsieur **Jean-Pierre JOUYET**, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, qui nous rejoindra vers midi, et dont la présence témoigne de l'intérêt que le projet ELISAN, né à Metz en octobre 2006, peut susciter en France.
- La Commission européenne représentée en la personne de **Jérôme VIGNON**, directeur chargé de la protection sociale et de l'intégration, ainsi que Madame **Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU**, vice-Présidente du Parlement européen sont également des nôtres aujourd'hui. Je les remercie vivement et me permets aussi de saluer chaleureusement **Marie-Christine DE SAINT ARAILLE**, responsable du bureau français du Parlement, pour son soutien dans l'organisation de cette journée.
- Je **remercie** également nos partenaires (DEXIA entre autres) et l'**ensemble** des soutiens et **futurs membres** de l'association venus spécialement de Roumanie, de Pologne, du Luxembourg ou d'Irlande et parmi eux, **Stefano VALDEGAMBERI** conseiller aux affaires sociales de la Regione Veneto ; Tobias **KOGGE**, chargé des affaires sociales de la ville de Dresde ; Yvan **MAYEUR**, Président du CPAS de la région Bruxelles-capitale (qui regroupe 19 communes)...
- J'en profite aussi pour saluer les **représentants des collectivités européennes** qui travaillent ici, à Bruxelles et qui, par curiosité ou par intérêt, participent à notre journée. Vous pourrez ainsi vous faire l'écho de la dynamique engagée par ELISAN en matière sociale et des perspectives de collaborations possibles pour les collectivités que vous représentez !

Seul le prononcé fait foi

- **Merci enfin à vous tous** d'être venus aujourd'hui si nombreux pour **célébrer cette reconnaissance juridique officielle d'ELISAN** mais aussi pour prendre une part active au réseau **en vous prononçant aujourd'hui** - et je l'espère en approuvant ! - **les statuts de l'association.**

- Vous le voyez, **à peine entrés** dans l'association ELISAN que déjà celle-ci vous invite à prendre une part active à ses travaux et à **vous mobiliser !**

- Car ELISAN a dès le départ été conçu comme un **réseau dynamique** où chacun de ses membres pouvait témoigner de sa propre **expérience** en matière d'action sociale locale.

- Cet échange d'expériences est fondamental, non seulement pour enrichir l'action sociale de proximité au regard des initiatives menées localement dans chacun des pays membres, mais plus encore pour alimenter le débat européen.

- Car au fond, quel est l'objectif d'ELISAN ?
 - Tout d'abord, réaffirmer l'intérêt et **la légitimité de la prise en compte des critères sociaux dans la construction de l'Union européenne ;**

 - Dans cette optique, contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une véritable politique communautaire, cohérente et durable, dans le domaine social ;

 - Pour cela, **faire entendre la voix des collectivités locales :**
 - que ce soit pour répondre **au besoin de consultation et de concertation** avec les acteurs locaux, dans le cadre de l'élaboration des programmes européens qui visent actuellement à la cohésion à la fois économique mais aussi sociale des territoires de l'UE ;

Seul le prononcé fait foi

- mais aussi, à terme, **pour définir et mettre en œuvre une politique communautaire dans le domaine social** fondée notamment sur les capacités d'expertise, de réactivité et d'innovation des acteurs sociaux locaux.

- ELISAN est bien entendu sensible aux outils et aux dispositifs qui existent déjà tels que les fonds structurels, les Plans nationaux d'action pour l'inclusion sociale (PNAI) ou la méthode ouverte de coordination (MOC).
- Cependant, elle veillera à ce que ces dispositifs soient élargis et renforcés.
A terme, nous aspirons en effet à ce qu'une politique européenne volontariste soit menée dans le domaine social. Elle seule permettra de répondre à des objectifs ambitieux en regardant au-delà du plus petit dénominateur commun entre les pays membres. Je crois d'ailleurs qu'il s'agit également là d'une grande attente des Citoyens d'Europe.
- Localement, la recherche de **coordination** et d'efficacité des politiques publiques en matière sociale est une réalité. Elle est aussi une nécessité pour les élus locaux dont la mission est de **répondre aux besoins sociaux** de leurs concitoyens dans une logique de proximité, d'accessibilité et de qualité du service rendu.
- Face aux **défis** sociaux auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui et qui ont pour nom vieillissement de la population, fragilisation du lien social, risque accru de précarité... **il importe que les dynamiques locales soient valorisées au plan européen** et qu'elles contribuent à mettre « l'Europe sociale » au cœur du projet européen au même titre que l'Europe économique aujourd'hui.
- Cette ambition mérite d'être réaffirmée aujourd'hui plus que jamais. Comme vous le savez, la création d'ELISAN intervient quelques semaines après la signature du **Traité de Lisbonne** le 13 décembre dernier.
- Si l'objectif de progrès social est clairement énoncé dans ce traité modificatif et les services publics protégés par un protocole annexe, on peut néanmoins **souligner**

l'absence de cadre juridique spécifique pour les services sociaux d'intérêt général ou SSIG.

- Or, la plupart des membres d'ELISAN sont gestionnaires de ce type de services ou pour le moins sensibles à ce que ces derniers bénéficient d'un cadre juridique communautaire approprié.
- **Ce cadre juridique spécifique est nécessaire** dans la mesure où ces services s'adressent à des personnes en situation de fragilité durable ou temporaire qui ne peuvent être considérés comme des « consommateurs ordinaires » mais aussi parce que ces services sont par nature « non délocalisables » et répondent à des logiques de prévention et d'analyse des besoins sociaux exprimés localement.
- **La mobilisation autour des SSIG doit par conséquent se poursuivre** dans la continuité des négociations engagées par le Parlement européen mais aussi le Comité des régions ou le collectif SSIG France, en s'appuyant sur le Nouveau Traité, et sur le nouveau protocole sur les SIG.
A son tour, ELISAN se doit également d'appuyer la démarche.
- Aussi, permettez-moi de profiter de cette journée, et de la présence de Monsieur JOUYET, pour formuler quelques vœux de début d'année et parmi eux :
 - Que le débat sur les SSIG, ouvert en 2004 et clos par la Commission, soit réouvert au vu des enjeux liés aux SSIG et que le processus politique se poursuive ;
 - Par delà les SSIG, que les éléments d'une véritable politique sociale soient renforcés et ne soient pas seulement définis par des dispositifs comme la MOC (méthode ouverte de coordination), les « peer-review » ou encore les PNAI (plans nationaux d'actions pour l'inclusion) ;
 - Que les besoins des collectivités locales soient mieux pris en compte. A ce titre, nous saluons la mise en place de « l'Agenda Territorial ». Nous apprécions aussi que le nouveau traité prenne en compte le principe de « Cohésion Territoriale » et

Seul le prononcé fait foi

que le protocole sur la Subsidiarité ait été adopté. Dans ce contexte, ELISAN peut devenir un interlocuteur à part entière dans son domaine de compétence : le social. Je le rappelle : il n'y a pas que nous, élus, qui attendons une construction européenne qui ne soit pas uniquement économique et financière mais qui soit aussi plus sociale. C'est le cas également des citoyens en Europe. Ce faisant, leur intérêt pour la construction européenne n'en serait assurément que plus fort.

- ELISAN entend bien jouer son rôle de **force de proposition** et remplir ses objectifs dans une logique de continuité. La **présidence française** de l'Union européenne à partir de juillet prochain ouvre d'ailleurs quelques perspectives politiques, notamment pour relancer le débat autour des SSIG... un débat qui nous permettra, je l'espère dans un avenir proche, de sécuriser ces services sociaux mais aussi de renforcer la légitimité de toute l'action sociale de proximité.
- Vous l'aurez compris, ELISAN et l'ensemble de ses membres ont tout à y gagner. Aussi notre mobilisation doit-elle être à la hauteur de l'enjeu.

Je vous souhaite une très grande journée.

Patrick KANNER

Président de l'UNCCAS